



Grand Besançon

n°3
Janv.
Fév.
Mars.
2003

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON

ACTUALITÉ

Citoyenneté:
exprimez-vous
aux assises !



COMMUNES

Ces parents
qui animent
leurs
villages

Le Grand Besançon
pilote du
développement
économique

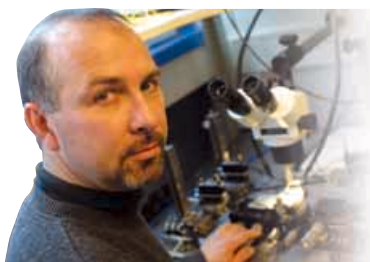
L'ACTUALITÉ DE L'AGGLOMÉRATION

- 4- Exprimez-vous aux assises !
- 5- Une station nautique à l'horizon 2006
- 5- Boussières, première de la classe !
- 5- Contrat CITÉ : tous gagnants
- 6- Le musée de Nancray : un vrai village...
- 6- Écoles en réseau
- 7- Une usine d'incinération plus propre
- 7- Où implanter les aires d'accueil ?
- 7- Ça roule pour GINKO...

LE DOSSIER

9- Le Grand Besançon : pilote du développement économique

Interlocuteur privilégié du chef d'entreprise, la Communauté d'Agglomération impulse le développement économique de ses 59 communes. Zoom sur son travail de coordination, de promotion et d'aménagement.



DANS LES COMMUNES

- 15- Espace Scène nationale et Centre dramatique national : une complémentarité culturelle
- 16- Grandfontaine : dix nouveaux duplex pris d'assaut
- 16- Il était une fois... les Thisiens
- 17- Montferrand-le-Château et Thoraise : ces parents qui animent leurs villages
- 17- Torpes : le contournement, enfin !
- 18- Mamirolle : le prestige de l'horloger



- 18- Champagny : la fontaine restaurée
- 19- Deluz : escale fluviale au printemps prochain
- 19- Boussières : du théâtre pour un orphelinat

RENDEZ-VOUS



- 21- Coupe de la ligue de handball
- 21- L'agenda
- 22- Tout sur les associations...



BRUNO TERMANDEZ

ÉDITO

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon s'attache quotidiennement à être plus proche de vous pour mieux vous faire connaître ses missions et le sens de ses actions : par l'intermédiaire de ce magazine, mais aussi en rencontrant les élus municipaux pour entendre leurs remarques et leurs propositions.

Proximité aussi par l'intermédiaire du Conseil de Développement Participatif (CDP) que la Communauté d'Agglomération a installé en décembre dernier dans le cadre du projet et du contrat d'agglomération. Ce nouvel espace d'échange et de réflexion réunit une centaine de femmes et d'hommes, issus de la société civile, habitant notre agglomération. Le CDP, outil au service de l'avenir du Grand Besançon, contribuera à éclairer la décision politique par l'analyse, la concertation et le débat. Il enrichira la réflexion collective par le dialogue et l'écoute avec l'ensemble des citoyens.

Ce troisième numéro expliquera, dans son dossier principal, la politique de développement économique de notre agglomération, source de richesses, de ressources et d'emplois.

En effet, l'économie est l'une des compétences majeures de la Communauté d'Agglomération. Le développement économique est aujourd'hui pensé à l'échelle du territoire du Grand Besançon, non plus au niveau communal.

En vous souhaitant encore nos meilleurs vœux pour 2003.

Jean Louis Fousseret,

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Gabriel Baulieu,

1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon



Grand Besançon, magazine trimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.
Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex - tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60.
E-mail : agglomeration@besancon.com
Directeur de la publication : Jean-Louis Fousseret.
Rédactrice en chef : Véronique Marizier.
Comité éditorial : Gabriel Baulieu, Gabriel Jannin, Joëlle

Schirrer, Jean-Paul Vogel, André Pietrucci, Véronique Marizier, Maryvonne Tales.
Rédaction : Monique Clémens, Aline Bilinski, Véronique Vuillemin-Filippi, Vincent Quartier.

Crédit Photos : Denis Maraux, sauf mention contraire.
Conception et réalisation : MCM Information (tél. : 04 76 03 78 30).
Impression : Imprimerie Nationale - 2, avenue de la 2^e division blindée - BP 6, 67301 Schiltigheim cedex - Distribution : La Poste.
Régie publicitaire : MCC (tél. : 03 81 55 44 44).
Représentant légal : Jean-Louis Fousseret - Dépôt légal : janvier 2003 - N°ISSN : en cours.

Exprimez-vous aux assises !

CITOYENNETÉ

LE GRAND BESANÇON PRÉSENTERA LE 8 FÉVRIER 2003 À PARTIR DE 9h, AU PARC DES EXPOSITIONS DE MICROPOLIS OÙ LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON (CAGB) LES INVITE À S'EXPRIMER SUR L'AVENIR DE LEUR TERRITOIRE. NOTRE TISSU INDUSTRIEL SERA-T-IL TOU-

jours créateur d'emplois dans les quinze ans à venir ? Comment organiserons-nous nos déplacements dans l'agglomération ? Saurons-nous promouvoir un développement respectueux de notre environnement ? Autant de sujets que vous pourrez évoquer lors de ces assises du Grand Besançon.



Le Conseil de Développement Participatif

La loi d'aménagement du territoire et celle de l'intercommunalité (Lois Voynet et Chevènement) prévoient la création d'un Conseil de Développement, dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'agglomération. Il s'agit d'une instance consultative dont la composition, le fonctionnement et la présidence sont laissés libres. Ce Conseil de Développement, installé le 11 décembre, est présidé par Jean-Louis Fousseret, mais le collège institutionnel est restreint. En revanche, une large représentativité est confiée à la société civile. Annie Etievant, ancien proviseur du lycée Ledoux et Gérard Moysse, chef d'entreprise, sont vice-présidents. Dès son installation, le Conseil de développement est mis à contribution. Il est chargé de formuler un avis sur le projet d'agglomération. Au lendemain des Assises, il contribuera activement aux réflexions de la Communauté d'Agglomération sur les champs spécifiques qui seront mis en chantier en 2003 et participera également à la déclinaison opérationnelle du projet.



La Communauté d'Agglomération se penche sur son avenir.

"La présentation du projet d'agglomération puis des enjeux constitueront le premier temps fort de cette rencontre" informe Bernard Guyon, Président de la commission chargée du projet d'agglomération. *"Ce document est le fruit de la réflexion des élus et des membres de la société civile. Afin de construire l'avenir des 59 communes, nous avons planché, durant l'année 2002, sur la création de richesses, l'attractivité du territoire ou encore le sentiment d'appartenance à l'agglomération..."* poursuit-il.

Au cœur de ce nouveau programme d'actions : le temps

"Du projet au contrat" sera le deuxième temps fort de ces assises. La CAGB dévoilera en effet le programme d'actions à réaliser sur la période 2003/2006, en partenariat avec l'Etat, la Région de Franche-Comté, le Département du Doubs et la Ville de Besançon. Parmi les axes forts de ce projet : le temps. Horaires d'ouverture

des services publics, utilisation de l'espace, déplacements... De nombreuses agglomérations s'interrogent en effet sur cette problématique. *"Ce thème est très vite apparu comme étant central dans l'élaboration de notre projet d'agglomération"* explique Jean-Claude Chevailler, Vice-Président délégué de la CAGB, chargé du projet d'agglomération. *La mise en place de la réduction du temps de travail, l'apparition de nouveaux temps partiel ou encore des nouvelles technologies influent sur le rythme de vie des habitants. En novembre dernier, j'ai accompagné*

Fousseret, à Turin et à Rome. Nous avons confronté nos expériences liées au temps avec des élus, des techniciens et des universitaires italiens et nous avons pu vérifier la pertinence de notre approche. Nous allons continuer à travailler avec nos amis italiens, mais également avec la Maison du Temps et de la Mobilité de Belfort et les villes de France qui développent ce thème." Une investigation a par ailleurs été menée spécifiquement sur le thème du temps au sein de l'Agence d'Urbanisme (AUDAB), dans le cadre du projet d'agglomération.



Une station nautique à l'horizon 2006

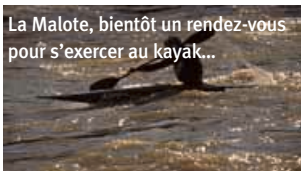
SPORTS

UN PROJET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : LA STATION NAUTIQUE DE LA MALATE.

Imaginez une station nautique grande comme trois terrains de foot, avec un bassin d'eau calme, un bassin d'eau vive... et un tapis roulant pour remonter les embarcations. Autour, des bâtiments d'accueil, un ponton, un local technique, une passerelle, des gradins, une piste cyclable, ou encore une micro-centrale puisant sa force dans les eaux du barrage. Ce projet ambitieux qui doit éclore en 2006 sur le site de la Malate, à l'entrée Est de Besançon, nécessite une étude d'envergure.

En décembre dernier, le comité de pilotage patronné

La Malote, bientôt un rendez-vous pour s'exercer au kayak...



par la Communauté d'Agglomération et réunissant les principaux partenaires (Etat, Région, Département, Ville, Voies Navigables de France, EDF, GDF et usagers) a voté le lancement, début 2003, de quatre études "pré-opérationnelles". Destinées à affiner la mise en œuvre du projet, elles se concentreront sur

l'élaboration du programme détaillé, les relevés topographiques, une première reconnaissance des sols et une étude d'impact.

La réalisation d'autres étapes incontournables (concours, études...) porte le début des travaux à l'horizon 2006, pour un coût estimé entre 6 et 8 millions d'euros.

Boussières, première de la classe !

ENVIRONNEMENT

LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT A EU LIEU LE 15 NOVEMBRE.

Avec 239 candidatures pour 26 communes participantes, l'opération fleurissement organisée par la Communauté d'Agglomération a remporté un grand succès. Près de 300 personnes étaient présentes à la cérémonie de remise des prix du 15 novembre dernier, qui a récompensé sept catégories :

- les maisons avec terrain,
- les balcons et terrasses,
- les fenêtres et murs,
- les immeubles collectifs,

- les bâtiments non résidentiels communaux,
 - les bâtiments non résidentiels privés
 - et les potagers fleuris, nouveauté de ce concours 2002.
- Toutes catégories confondues, c'est le village de Boussières qui a obtenu le plus de récompenses.

La commission environnement de la CAGB réfléchit à de nouvelles modalités pour le concours 2003.



Des fleurs, encore des fleurs...

Renseignements : Mairie de votre commune ou CAGB au 03 81 65 07 00.

LOGEMENT

Acheter une maison : le rêve de tout un chacun, réalisé de plus en plus hors de Besançon, au-delà même des communes de l'agglomération. C'est le constat d'une étude commandée par la Communauté d'Agglomération, dont nous faisons l'écho dans le n° 2 de ce magazine. L'une des solutions envisagées par la CAGB pour enrayer cet étalement urbain est de créer de l'habitat à Besançon et dans sa périphérie. À cet effet, une réflexion est engagée sur la possibilité d'acheter des terrains dans ce périmètre. Cela permettrait aux bailleurs (communes, Habitat 25, SAFC, OPHLM de Besançon, SAIEMB...) de créer des programmes de construction, accessibles à l'achat ou à la location. La répartition de constructions pavillonnaires sur les bourgs proches se ferait d'autant plus facilement que tous possèdent écoles, commerces de proximité... et réseau de transport Ginko.

Contrat CITE : tous gagnants

DÉVELOPPEMENT

LES PREMIÈRES ACTIONS SOUTENUES PAR L'AGGLOMÉRATION DANS LE CADRE DU CONTRAT CITE SE CONCRÉTISENT.



Une réalisation du CITE, le terrain de foot synthétique de Novillard.

La construction de la Maison des Microtechniques, l'aménagement de la ZAC des Hauts-de-Chazal ou la réalisation de courts de tennis couverts à Franois ont en commun d'être financés en partie par le Contrat d'Initiative Territoriale (CITE). Instauré à l'initiative du Conseil général, cette contractualisation avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (GAGB) et la Ville de Besançon, a pour objectif de favoriser l'émergence de projets structurants pour l'agglomération. La CAGB a fait le choix en 2002 de soutenir ceux permettant le développement

des secteurs de l'agglomération. Ainsi, à Franois, les tennis sont ouverts aux habitants de dix communes alentour ! Pour 2003, la CAGB souhaite poursuivre son action ; elle a confié à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon (AUDAB) une mission d'animation destinée à favoriser l'émergence de projets structurants à l'échelle des secteurs portés par les communes. De quoi faire gagner du temps et de l'argent aux communes et leur permettre d'optimiser leur chance de concrétiser leurs projets avec l'aide du contrat CITE.

Le musée de Nancray : un vrai village...

CULTURE

VINGT ANS APRÈS SA CRÉATION, LE MUSÉE DES MAISONS COMTOISES INVESTIT DANS L'ANIMATION DU SITE.

“C’est un changement dans la continuité”, affirme Laurent Girousse, directeur du musée des Maisons comtoises quand il évoque les grandes orientations du plan pluriannuel d’investissement 2003/2007. Le site accueille 50 000 visiteurs par an et compte à ce jour 27 maisons. Laurent

Girousse a décidé de les faire vivre, mettant l’accent sur la scénographie. Début juin, chevaux, vaches, basse-cour... investiront les cours des maisons. Des animateurs feront revivre les savoir-faire d’antan. Trois bâtisses seront transformées en lieu d’exposition. Son, éclairage et diaporama, le tout automatisé,



permettront d’évoquer des thèmes de la vie quotidienne comtoise. “Nous allons proposer au public des explications plus vivantes, lui offrir un voyage vers les temps d’autrefois.” Outre l’électrification de toutes les maisons,

le musée va se doter d’un espace restauration dans les années à venir, d’une aire de jeux pour enfants. “On investit pour que le musée continue à vivre, pour que le quotidien soit attractif”, résume Laurent Girousse. ■

Les us et coutumes d’antan mis en scène au cœur du musée.

TRANSPORT



Partenariat Besançon-Dijon. La Communauté d’Agglomération du Grand Besançon (CAGB) et la Communauté d’Agglomération de Dijon (COMADI) ont décidé d’unir leurs efforts et leurs expériences. Jean-Louis Fousseret, président de la CAGB et François Rebsamen son homologue de la COMADI se sont donc réunis le 28 novembre dernier à Besançon pour tisser des liens entre les deux agglomérations et porter des projets en commun. Leur priorité ? Conclure un accord de partenariat relatif au projet de branche Est du TGV Rhin - Rhône... Par ailleurs, Jean-Louis Fousseret et François Rebsamen envisagent de lancer une étude de faisabilité pour la création, dans les années à venir, d’un aéroport interrégional implanté sur le site de Dole-Tavaux. Une réflexion à développer avec tous les partenaires concernés. ■

Écoles en réseau

ENSEIGNEMENT

DEMAIN, LES ÉCOLIERS DU GRAND BESANÇON COMMUNIQUERONT VIA “ORDI-CLASSE”.

Les 102 élèves du regroupement pédagogique de Mamirolle, le Gratteris et la Chevillote peuvent désormais effectuer leurs premiers pas en informatique : “Ordi-classe” a en effet été inaugurée en novembre dernier à Mamirolle avec l’installation de 28 ordinateurs achetés d’occasion par la commune. “Les enfants consultent les encyclopédies, le dictionnaire et utilisent les logiciels éducatifs appliqués à la lecture et aux mathématiques” explique Michel Guyon, le directeur du groupe scolaire. “Pour l’instant, ils surfent peu sur



Les premiers pas en informatique à Mamirolle.

Internet, mais manient les logiciels de bureautique, le passage du brevet informatique et Internet (B2i) étant

prévu à la fin de leur cycle primaire.” Les 28 appareils d’Ordi-Classe, sont reliés au réseau informatique de la Ville de Besançon. À terme, la CAGB s’est fixée l’objectif de relier les écoliers des 59 communes de l’agglomération. Cette mise en réseau permettra ainsi l’accès à de nombreuses données, le dialogue entre tous les élèves de l’agglomération voire des échanges avec des pays étrangers. Pourquoi ne pas imaginer des jumelages inter-écoles avec leurs homologues du bout du monde ? ■

Une usine d'incinération plus propre

ENVIRONNEMENT

LA MODERNISATION DE L'USINE D'INCINÉRATION EST EN COURS. OBJECTIF : MIEUX FILTER LES FUMÉES.

Si certains matériaux sont recyclables (papier, plastique, carton, verre...), les autres déchets de nos poubelles doivent être éliminés et l'incinération est aujourd'hui le procédé le mieux adapté pour leur traitement. L'usine de Besançon, montrée du doigt pour la mauvaise qualité de ses rejets, devait donc être mise aux normes en matière de pollution. Le Grand Besançon, ayant désormais une compétence en matière d'environnement, suit de très près l'avancée des travaux de



Une usine modernisée et mise aux normes antipollution.

modernisation et de mise aux normes de l'usine d'incinération de Planoise. Ces derniers sont quasiment terminés et les habitants

sont désormais assurés d'une bonne qualité de l'air dans l'agglomération. Les nouvelles installations bénéficieront d'un taux de sortie de fumée inférieur à celui fixé par l'Union européenne. La combustion des déchets permet de récupérer de la chaleur et de l'électricité. Ainsi l'usine assure environ 40 % des besoins énergétiques de Planoise.

Au 1^{er} janvier 2004, le SYBERT assurera directement le fonctionnement de cette usine pour le compte de quelque 170 communes concernées. ■

Où implanter les aires d'accueil ?

GENS DU VOYAGE

UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE HOMOGÈNE S'IMPOSE.

Désormais compétente pour organiser l'accueil des gens du voyage, la CAGB poursuit la réflexion sur la localisation de ces aires en application du schéma départemental. Actuellement, l'agglomération dispose d'un seul terrain réperto-

rié, celui de la Malcombe à Besançon. En fonction du choix géographique des aires bisontines, trois ou quatre autres sites de 5 à 10 places sont prévus autour de Besançon pour compléter le dispositif. Les communes périphériques d'accueil contactées à l'is-

sue d'une étude diligente par la préfecture sont celles qui rencontrent régulièrement des difficultés avec l'arrivée des gens du voyage. Saône et Mamirolle sont pressenties pour l'ouverture des deux premières aires d'accueil d'ici janvier 2004. Une ou deux aires doivent encore trouver une implantation. Le choix pourrait se porter sur Grandfontaine, Franois, Pouilley-les-Vignes, Serres-Sapins ou Pirey. Enfin, une réflexion est conduite pour positionner l'aire des grands passages sur le territoire de Roche-lez-Beaupré. ■



FORMATION

Finances. La délégation Régionale du Centre national de formation de la fonction publique territoriale de Franche-Comté a dispensé une formation pour 20 directeurs des finances de grandes collectivités territoriale. L'objectif est d'acquies et de développer une vision globale stratégique et opérationnelle de la gestion des collectivités locales. Durant leur séjour à Besançon en décembre, les stagiaires ont été formés durant quatre jours par André Pietrucci, directeur général adjoint de la CAGB, sur deux thèmes : la stratégie financière d'une ville dans un contexte d'intercommunalité et les risques financiers liés aux engagements externes. Françoise Fellmann, adjointe au Maire de Besançon et Daniel Pengrec'h, directeur général adjoint de la ville, ont également présenté la structure budgétaire de Besançon. ■

Ça roule pour GINKO...

TRANSPORT

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS.



Un franc succès pour Ginko...

Avec une fréquentation en hausse de 7% et des réservations pour les services à la demande multipliés par deux, le nouveau réseau intercommunal de transports a déjà prouvé son efficacité. Cette montée en puissance s'est accompagnée de quelques dysfonctionnements mais aujourd'hui, 95% des problèmes sont résolus grâce à un ajustement des horaires des correspondances ou à des modifications de temps de parcours. Les bus en retard de plus de deux minutes et les véhicules complets sont

de plus en plus rares, tout comme les remarques des usagers mécontents. Très appréciés, le pôle d'échange de Micropolis et le tarif intermodal qui permet de prendre bus et TER dans les limites de l'agglomération avec le même ticket. Ginko est un réseau qui fonctionne bien mais qui mérite encore d'être optimisé notamment en ce qui concerne les temps de parcours. L'amélioration de l'intermodalité, comme la desserte du centre-ville, sont désormais les priorités de Ginko. ■



Le Grand Besançon : pilote du développement économique

La boîte à outils économiques de la Communauté d'Agglomération est quasi complète. Interlocuteur unique du chef d'entreprise, la CAGB peut désormais jouer à plein son rôle de coordinateur, favoriser l'émergence de ses pôles d'excellence - microtechniques et santé - porter les projets communautaires et donner un coup de pouce aux communes qui en ont besoin. Ce travail est d'ailleurs sa première vocation.

Avec les transports, l'économie est une compétence phare de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon depuis sa création en janvier 2001. Un enjeu majeur et passionnant pour un avenir commun. Cet enjeu, c'est celui du développement, de l'harmonie de toute une agglomération. Celui de l'emploi et donc de la qualité de vie. *“On ne raisonne plus à l'échelle d'une commune, mais à celle d'un territoire de 59 communes. Si nous incitons les entreprises à s'implanter ici, c'est pour que*

les habitants aient du travail, qu'ils vivent et consomment sur leur propre espace de vie. C'est là le meilleur moyen de créer de la richesse”, estime Olivier Coustenoble, directeur du développement et de l'aménagement de la CAGB. En la matière, la Communauté d'Agglomération explore différentes voies : celle de la médiation entre entreprises et communes, celle de l'immobilier ou celle, encore, de sa promotion. Ainsi les structures existantes comme la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Département, la Région sont désormais partenaires. Toutes visent à coordonner les interventions de l'un ou de l'autre, dans une dynamique commune. *“Chacun apporte sa pierre à l'édifice, en bonne complémentarité. Et ça se passe très bien. Il y a une vraie volonté générale pour*



Ci-dessus, Jacques Thiébaud, Président de la commission "économie" de la CAGB. Ci-contre, Pierre Augé, directeur d'Augé Découpage.

le développement économique", remarque Jacques Thiébaud, Maire d'Auxon-Dessous et Président de la commission économie de la CAGB.

André-Pierre Augé, directeur d'Augé Découpage, bel exemple bisontin de réussite industrielle, ressent lui aussi la nécessité d'une unité économique. Il attend de la

Communauté d'Agglomération "qu' elle mette à disposition des industriels les infrastructures nécessaires à leur développement, en termes de disponibilités immobilières comme de voies de communication. Je pense au réseau Lumière, par exemple, ou à d' éventuelles navettes en direction des aéroports..."

Au service de toutes les communes

La loi Chevènement du 12 juillet 1999, relative à la coopération intercommunale, a instauré une Taxe professionnelle unique, la TPU. Depuis son application, ce ne sont plus les communes qui bénéficient de cette taxe, mais les communautés d'agglomération elles-mêmes. Cette TPU crée un nouveau contexte favorisant une démarche harmonieuse sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

"Pendant dix-neuf mois, nous avons installé notre compétence économique, en recentrant les actions à l' échelle de l' agglomération, excep-

UNE TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE

La TPU met fin aux surenchères et à la concurrence que se livraient jusque-là les municipalités d'un même bassin d'emploi. Elle donnera toute sa cohérence à l'aménagement et au développement durable du territoire. Instaurée par la loi Chevènement du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, la TPU, taxe professionnelle unique, remplace peu à peu l'ancienne taxe versée aux communes par les entreprises implantées sur leur territoire. Basée sur le principe de solidarité, cette taxe atteindra progressivement (sur 12 ans) le taux unique de 13,34%, un taux parmi les plus faibles de France.

té celles concernant le commerce, l'artisanat restées à la charge de la Ville de Besançon", tient à préciser Vincent Fuster, Vice-Président délégué à l'économie de la CAGB. "Les zones d'intérêt communautaire prioritaires, ont été définies en 2001. Aujourd'hui nous étendons nos compétences à d'autres actions de développement telles que l'immobilier d'entreprise, la prospection et la commercialisation des zones d'activités. L'ensemble des communes bénéficiera de ces services. Si demain Roche-lez-Beaupré ou Mamirolle veut accueillir une entreprise, nous pouvons les accompagner."

Pour favoriser le développement économique et adapter l'offre de moyens à la demande d'entreprises, pour coordonner les initiatives de ces différents partenaires, un Comité local de développement (CLD) se réunit une fois par mois depuis mars 2002. La CAGB pilote cette rencontre mensuelle et se félicite de ses bons résultats.



Production automatisée chez Augé Découpage.

LE COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD)

Début 2002, la nécessaire concertation entre les acteurs du développement économique sur le territoire du Grand Besançon a conduit la CAGB à mettre en place un Comité local de développement. En sont membres la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs (CCI 25), le Conseil général avec son Agence de Développement Economique et Touristique du Doubs (ADED), la Région et l'Etat avec Franche-Comté Expansion (FCE)

En créant ce CLD, les partenaires marquent leur volonté de renforcer :

► le rôle de Besançon et de son agglomération dans sa vocation de capitale régionale,

► l'attractivité et la compétitivité du territoire du Grand Besançon en oeuvrant à la mise en place des conditions propices au développement des entreprises, au maintien et à la création d'emplois.

► leur coordination et leur complémentarité dans la recherche et l'accueil d'investisseurs.

Orchestrer les interventions économiques en matière d'accompagnement des projets d'implantation et de développement, définir et mettre en œuvre les synergies visant à optimiser les actions de prospection, promouvoir et communiquer en faveur de l'agglomération bisontine sont les principales missions du CLD.

La future maison
des microtechniques.



Vincent Fuster
Vice-Président de la
CAGB, délégué
à l'économie.



LE SPL, OPTION MICROTECHNIQUES

Le Système productif localisé (SPL) du Grand Besançon est constitué d'entreprises de microtechnique qui envisagent de coopérer dans une logique de filière, de métier ou de produit. De façon durable ou plus ponctuelle, la CAGB cherche à favoriser le travail en réseau des acteurs privés et publics des microtechniques, afin de susciter des coopérations bien souvent garantes de gains de compétitivité pour les petites et moyennes entreprises (PME).

L'aménagement économique, cœur de métier

La Communauté d'Agglomération est désormais l'interlocuteur unique des chefs d'entreprise, pour lesquels elle met en place des outils d'aide à l'implantation et au développement. Le "fichier des disponibilités immobilières", destiné à répondre aux demandes des investisseurs, avec un descriptif précis des bâtiments ou des terrains (surface, situation géographique, accès aux différents réseaux), l'aménagement de zones d'activités, ou encore les aides financières pour des travaux d'installation contribuent à la satisfaction de ces entrepreneurs. La CAGB articule ses actions autour de trois axes : la promotion économique, la communication et la prospection économique. *"Il s'agit de bien connaître les entreprises, leurs projets ou leurs difficultés. C'est un travail de longue haleine mais passionnant et indispensable"*, confie Olivier Coustenoble. Enfin, troisième axe, l'aménagement économique constitue le cœur de métier de la CAGB.

Dans un premier temps, dix zones d'activités - dites d'intérêt communautaire - ont été définies le 14 septembre 2001, dont la technopole TEMIS, dédiée aux microtechniques, le pôle Santé, à côté de l'hôpital Jean Minjoz, axé plus précisément sur les microtechniques appliquées au médical ou encore Eurespace, zones d'activités multisites gérées par le SMAIBO, le syndicat mixte en charge des zones de l'ouest bisontin. Désormais, la CAGB pilotera la conception, l'aménagement et la commercialisation des zones d'activités. Sa mission est de favoriser la commercialisation de tout ce qui se vend ou se loue et pas seulement sur les seules zones d'intérêt communautaire.

"On ne raisonne plus à l'échelle d'une commune, mais à celle d'un territoire de 59 communes."

La recherche, l'université et le monde économique

Pôle d'excellence des microtechniques, le Grand Besançon se dote, avec TEMIS, d'une technopole, véritable vitrine du savoir-faire franc-comtois. Maître d'ouvrage de la Maison des Microtechniques, qui prendra place en son cœur à l'automne 2004, la CAGB entend par là renforcer les liens déjà existants entre la recherche, l'université et le monde économique. Le projet retenu est estimé à 6,7 millions d'euros HT. Véritable "outil d'agglomération", comme le souligne Vincent Fuster, cette Maison des Microtechniques abritera l'incubateur de Franche-Comté, qui donne un coup de pouce aux chercheurs pour créer leur propre entreprise, une pépinière d'entreprises, un hôtel d'entreprises et des locaux universitaires avec laboratoires et salles blanches⁽¹⁾ ouverts aux industriels. Vitrine de la technopole, l'établissement aura ainsi tous les atouts en main pour valoriser la recherche, favoriser la création d'entreprises innovantes et la concrétisation de projets industriels de haute technologie.

Le développement de l'industrie médicale

Sur les Hauts du Chazal, tout contre le Centre hospitalier universitaire Jean Minjoz et l'Etablissement français du sang, le pôle Santé, lui aussi, prend forme peu à peu. La bibliothèque de la faculté de médecine-pharmacie est sortie de terre. L'université de médecine-pharmacie emménagera bientôt et l'entreprise Diaclone, spécialisée dans la mise au point de thérapeutiques destinées aux maladies rares, est déjà sur le site. Issue du savoir-faire microtechnique local appliqué à la santé,



Statrice Santé
présidé par Serge
Piranda, fabrique
cathéters et
instrumentation
médicale.

l'industrie biomédicale et médicale est l'un des atouts de l'agglomération bisontine, qui se dote, là aussi, d'une technopole dédiée. Ce projet de regroupement des activités biomédicales sur 41 hectares rejoint les aspirations de Serge Piranda, Pdg de Statrice Santé (entreprise spécialisée dans les cathéters et instrumentation médicale) qui souhaite depuis des années une mise en réseau de tous les acteurs de la filière. *“Statrice a toujours souhaité développer - avec des partenaires enthousiastes - l'industrie médicale dans l'agglomération bisontine. En ce sens, nous nous inscrivons pleinement dans la démarche de la*

LES TROIS AXES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aménagement et immobilier, prospection et relations entreprises, promotion sont les trois axes d'actions du développement économique de la CAGB.

► **Concevoir et aménager** des zones d'activités de Haute Qualité Environnementale offrant un niveau de services adéquats (dessertes, équipements publics, télécommunication, transport en commun, commerces, paysages...), tout en constituant une offre en immobilier locatif, constitue un enjeu de la CAGB pour favoriser l'implantation d'entreprises.

► **Anticiper et satisfaire** les besoins des entreprises est essentiel pour favoriser leur développement sur le territoire bisontin. Instaurer une relation de confiance avec elles pour les accompagner dans leurs projets est la mission principale de la CAGB.

► **Renforcer** le rayonnement et l'attractivité du Grand Besançon nécessite une véritable promotion du tissu économique et du bassin de vie : la communication et l'organisation de manifestations d'ampleur nationale y contribueront.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Avec son fichier foncier recensant terrains et locaux disponibles sur toutes les communes de son territoire, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon dispose désormais d'un outil permettant de répondre rapidement aux demandes des investisseurs. L'immobilier d'entreprise est au cœur de ses préoccupations. Au-delà de sa participation à l'aménagement des zones d'activités, elle envisage de se doter très prochainement d'un outil immobilier, c'est-à-dire d'une structure lui permettant de construire des bâtiments locatifs à destination des entreprises.

CAGB et plus précisément dans son projet de pôle Santé. Nous avons eu des discussions à ce sujet sur l'intérêt d'un maillage "industrie-recherche-formation". Je pense qu'on est en phase. La Communauté d'Agglomération peut être le maître d'œuvre d'un projet ambitieux comme celui-là. Nous attendons qu'elle prépare le terrain en proposant des locaux adaptés au médical (laboratoires, salles blanches) afin d'attirer et aider les entreprises dans leur développement. Plus la région sera connue pour le biomédical, plus nous aurons d'opportunités, chacun à notre niveau.”



Travail en salle
blanche chez
Statrice Santé.

DIX ZONES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

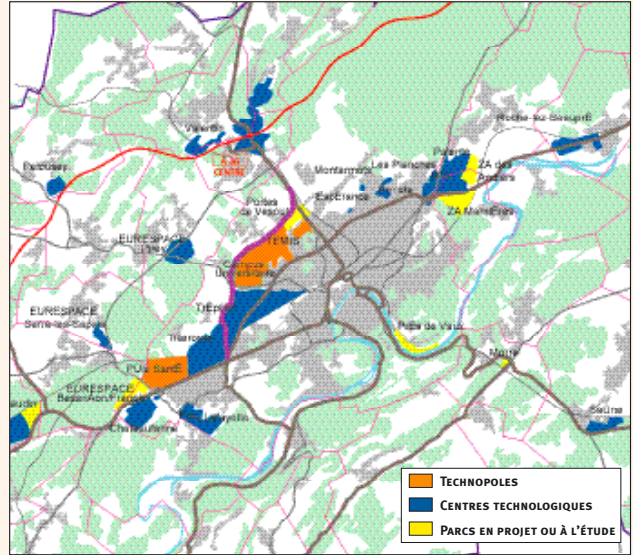
Le 14 septembre 2001, le Conseil de communauté définissait 10 zones d'intérêt communautaire selon les critères suivants : superficie supérieure à 15 hectares, disponibilité foncière supérieure à 60 %, effet structurant de par les équipements publics à réaliser, localisation stratégique.

Ainsi, la CAGB avec à ses côtés le Conseil général et le Syndicat intercommunal du canton d'Audeux participe à l'aménagement des zones d'activités EURESPACE de l'Ouest de l'agglomération (Serre-les-Sapins, Dannemarie-Chemaudin, Echangeur Ouest, Besançon-François)

Membre du syndicat mixte du Parc Scientifique et Industriel avec le Département, la Région et la CCI du Doubs, elle investit dans le développement de la technopole TEMIS.

Concerté, le développement économique passe aussi par l'aménagement d'un pôle médical dédié aux applications microtechniques dans ce domaine. Il passe aussi par la valorisation d'équipements publics de qualité répondant aux attentes des entreprises, tels que l'échangeur Est de l'A36 et la RD 486 avec la future zone de Marchaux-Chaudefontaine, l'entrée Est de Besançon avec les zones d'activités des Andiers (Thise-Chalezeule) et des Marnières (Carrefour-Chalezeule), et l'entrée Nord de Besançon avec le projet des Portes de Vesoul.

ZONES D'ACTIVITÉS DU GRAND BESANÇON



Bientôt, un tout nouveau Centre de formation des apprentis de l'industrie sur la technopole TEMIS.

Demain, un outil foncier pour l'immobilier d'entreprises

L'aménagement et le développement de TEMIS, du Pôle Santé, de l'entrée Est de Besançon (voir notre magazine précédent.) et du secteur Nord de l'agglomération qui accueillera la future gare TGV, contribuent à renforcer le rayonnement et l'attractivité du territoire du Grand Besançon. Prochainement dotée d'un outil foncier propre, la CAGB pourra s'investir davantage dans le développement économique et pallier ainsi la carence constatée en immobilier locatif d'entreprise.

L'offre se raréfie mais la demande subsiste.

L'exemple de COBRA International SA, entreprise spécialisée dans les

bracelets de montre haute gamme (133 salariés) est significatif. L'entreprise, obligée de quitter ses anciens locaux fin 2001, souhaitait dans le même temps étendre ses capacités de production. Une solution sur mesure en location a pu lui être apportée sur la ZA de Pelousey grâce aux efforts concertés de la commune, de la CAGB, du Département et avec l'appui technique de la Société d'Economie Mixte d'Immobilier de la Ville de Besançon (SAIEMB). Ce sont ainsi 85 emplois qui ont été préservés sur le Grand Besançon dont quinze créations.



Henri Porte, fondateur de Photline.

Henri Porte, l'un des fondateurs de Photline, spécialisée dans les composants optoelectroniques pour télécommunications par fibre optique, se pose lui aussi la question de son implantation. Aujourd'hui hébergé par l'université, il ne fait aucun doute que l'outil foncier de l'agglomération lui permettra à terme d'occuper ses propres locaux sur TEMIS.

Avec ses technopôles, ses aides aux communes, son fichier immobilier et bientôt son outil foncier, la CAGB disposera bientôt d'une boîte à outils à la hauteur de ses ambitions et de celles de ses entrepreneurs. La mise en valeur de l'économie bisontine exige de disposer de tous ces instruments.

(1) Atelier de production aseptisé où tous les paramètres de l'environnement de la production sont maîtrisés (température, vibrations, poussières...).

Ensemble, pour une offre culturelle élargie

BESANÇON

Nommés respectivement directeur de l'Espace Scène nationale et directeur du Centre dramatique national, Daniel Boucon et Sylvain Maurice veulent jouer la complémentarité pour offrir au public une programmation culturelle de qualité et un choix toujours plus grand.



DANIEL BOUCON, TOUJOURS PRÉSENT, DEPUIS 1996, POUR DÉFENDRE LE THÉÂTRE DE L'ESPACE, EST "UN VRAI MILITANT", DIT SYLVAIN MAURICE.

D'administrateur, Daniel Boucon est devenu, en mai 2002, directeur du théâtre de l'Espace, un poste qu'il occupait par intérim depuis 1996. Du simple projet au classement scène nationale en 1990, ce bisontin de 58 ans a toujours été présent pour défendre ce théâtre, "un outil qui a une véritable originalité" comme il dit. Avec l'équipe, "petite mais affûtée", il a fallu se battre, "faire comprendre à Paris que l'Espace n'était pas une super-MJC avec des gentils animateurs à l'intérieur". Il connaît par cœur l'histoire de la maison qu'il dirige. Sa nomination "c'est la reconnaissance du travail fait ici depuis 20 ans".

► Complicité théâtrale

Pour Sylvain Maurice, le parcours est différent. À 37 ans, ce Parisien d'origine qui vit depuis longtemps en province a d'abord été comédien puis assistant à la mise en scène avant d'être, pendant dix ans, le metteur en scène de "L'ultime et compagnie", une compagnie théâtrale indépendante en Mayenne. Sa nomination à la tête du Nouveau Théâtre pour succéder à Michel Dubois est intervenue cet été mais n'est effective que depuis le début de l'année. Sylvain Maurice est arrivé à Besançon début janvier. Entre Daniel Boucon et lui, le courant passe bien. Daniel Boucon est "un vrai interlocuteur, un vrai militant" aux yeux de Sylvain Maurice.

Bien que leur mission diffère — une scène nationale diffuse des spectacles, un centre dramatique national en produit — les deux hommes veulent travailler dans la complémentarité.

"Il y a trois théâtres à Besançon quand d'autres villes n'en ont qu'un. Pour offrir une vraie diversité au public, nous devons travailler ensemble, y compris avec l'Opéra-Théâtre. Et j'y crois à fond" souligne Sylvain Maurice. Chaque structure a d'ailleurs ses spécificités. "L'Espace est un lieu de découverte de gens dont on entend parler plus tard comme Jérôme Deschamps ou Philippe Découflé", explique Daniel Boucon. "On aide aussi de jeunes talents locaux, Jean-Luc Lagarce, le cirque Plume ou Charlotte Nessi hier, Mohammed Guelatti aujourd'hui. On veut inviter au spectacle un public qui ne viendrait pas forcément si on n'allait pas à sa rencontre, le convaincre, le persuader que c'est accessible." Actuellement, 25% des spectateurs de l'Espace résident à Planoise, la moitié sont



LE NOUVEAU DIRECTEUR DU NOUVEAU THÉÂTRE, SYLVAIN MAURICE, COMÉDIEN ET METTEUR EN SCÈNE, SOUHAITE OFFRIR PLUS DE CRÉATIONS THÉÂTRALES.

de l'agglomération, les autres viennent de plus loin. Au Nouveau Théâtre de Besançon, Sylvain Maurice souhaite proposer plus de créations théâtrales avec des textes d'aujourd'hui.

"Dans une capitale régionale, on se

doit de créer. C'est un lien entre les artistes, entre les artistes et la ville et ça permet d'aller au devant des spectateurs. C'est une grande aventure même si elle est coûteuse."

► Aller au-devant des spectateurs

Le jeune directeur affiche une énorme motivation et conçoit son aventure bisontine comme un véritable pari. Avec Daniel Boucon "ça va carburer d'enfer" affirme-t-il. Très attentifs au public "qui a envie d'avoir du choix et doit en avoir" selon Sylvain Maurice, les deux hommes vont travailler ensemble pour répondre au mieux à ces exigences. Même si, sur le papier, cette collaboration n'existe que depuis janvier, elle s'est déjà concrétisée. Fin mai, Sylvain Maurice présente sa dernière création et la première à Besançon *Les aventures de Peer Gynt* d'après Henrik Ibsen au Nouveau Théâtre. "Un spectacle à voir en famille" créé en collaboration avec le théâtre de l'Espace. Le metteur en scène devenu directeur attend avec impatience de rencontrer le public bisontin. ■

Dix nouveaux duplex pris d'assaut

GRANDFONTAINE

UN PARTENARIAT RÉUSSI ENTRE HABITAT 25 ET LA COMMUNE, ABOUTIT À LA CRÉATION DE DIX LOGEMENTS LOCATIFS.

Deux petits immeubles sont érigés à l'entrée du village depuis le mois de décembre : du T1 au T5, les dix appartements en duplex ont tous une entrée indépendante, une terrasse et un jardin privatif. Un ensemble bien séduisant. Habitat 25 a d'ailleurs reçu 80 dossiers de candidature pour ces dix logements ! "Nous avons de nombreuses demandes, aussi bien d'habitants de Grandfontaine que de l'extérieur, explique M. Jourdain, Maire de la commune. Il faut favoriser l'habitat social. Le terme est souvent mal utilisé. Car il concerne le plus souvent des foyers à revenu



Un exemple réussi de "décentralisation" de l'habitat social dans l'agglomération.

modeste. D'ailleurs, les gens du village sont contents." Si la commune a fourni le terrain viabilisé, Habitat 25 s'est occupé des travaux, financement compris, (subventions État, Communauté d'Agglomération, fonds propres et prêts). Budget nécessaire : 671 000 euros. Cet exemple réussi de "décentralisation" de l'habitat devrait se poursuivre : une seconde tranche de travaux est d'ores et déjà à l'étude, dans le prolongement des bâtiments actuels. ■

Il était une fois... Les Thisiens

THISE

TOUTE L'HISTOIRE DE THISE, RÉSUMÉE SUR 320 PAGES ILLUSTRÉES DE 400 PHOTOS.

Georges, Claude, et Henri se sont inspirés des témoignages des anciens du village.



Henri Masson, Claude Proudhon et Georges Perrin constituent le groupe histoire. Ils publient *Thise, d'hier à aujourd'hui*, aux Editions Empreinte. 23 chapitres au style clair, illustrés de 400 photos, retracent la vie du village, de la préhistoire à l'époque contemporaine, en passant par la vie paysanne au Moyen Âge. "Nous nous sommes inspirés d'écrits et de témoignages des anciens de la commune. Notre travail consiste également à éplucher quantité de petits articles parus dans le bulletin paroissial ou dans "Regards sur Thise". Enfin, nous avons consulté les Annales,

les archives de la Bibliothèque de Besançon, ainsi que le cadastre", annoncent d'une même voix, les trois membres du groupe "Histoire". Au détour de ces 320 pages, on découvre Thise et ses laitières, sa source Marguerite, ses communications routières avec le courrier de Marchaux. *Thise, d'hier à aujourd'hui* est vendu à prix coûtant. Henri Masson, Claude Proudhon et George Perrin ont renoncé à leurs droits d'auteurs. Les élèves des écoles de Thise découvriront l'ouvrage prochainement. Si vous possédez des photos ou des livres d'époques, surtout ne les jetez pas ! Henri, Claude et Georges sont preneurs ! ■

→ BESANÇON
Le succès du Conservatoire



Musique, danse, art dramatique, autant de disciplines qui attirent de plus en plus de monde au Conservatoire national de région. Son effectif atteignait 1 358 élèves en décembre dernier contre 1 304 pour l'ensemble de l'année scolaire 2001/2002. Besançon draine le plus grand nombre d'artistes en herbe (1 030), suivie par la Communauté d'Agglomération (182), le reste du Doubs (84) et les autres départements (62). 80 professeurs assurent enseignement traditionnel (dès 5 ans) et classes musicales sur le temps scolaire (du CE1 à la Terminale).

Ces parents qui animent leurs villages

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU ET THORAISE

DIABOLO, ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES, CRÉE DES LIENS ENTRE LES FAMILLES DES DEUX VILLAGES, AUTOUR DE PROJETS COMMUNS.

“**M**ontferrand est un village tout en longueur où le ramassage scolaire ne facilite pas les échanges entre parents. Nous avons créé Diabolo il y a cinq ans pour cette raison : permettre aux familles du village de mieux se connaître, lors de six ou sept manifestations par an” explique Catherine Louis-Tisserand, Présidente de l’association.

Le principe est simple : une somme modique (5 € annuels par foyer) alimente le fonds de roulement de l’association et permet de financer kermesse, loto, conférences... Les deux maires de Montferrand et Thoraïse donnent un coup de

pouce (subvention annuelle, prêts de la salle des fêtes...) très apprécié.

“Nous ne cherchons pas à faire de bénéfices : tout est reversé aux neuf classes de nos villages. La trésorerie sert à payer les intervenants ou l’achat de matériel, pour créer des moments de partage” précise Catherine Louis-Tisserand. “C’est le cas lors des conférences, toujours axées sur des thèmes qui concernent les familles dans leur vie quotidienne, comme Conférence sur l’adolescence*. Les débats se font de manière conviviale : ce sont de beaux moments de partage.” ■

*Lire Rendez-vous, p. 23.



Les enfants de “Diabolo” ont aussi le sens de la fête !



→ PELOUSEY

Cobra International, à Champs Pusy

Désormais installée dans la Zone Industrielle Champs Pusy de Pelousey, l’entreprise Cobra International évolue dans des locaux neufs et plus fonctionnels. Implantée dans la capitale comtoise depuis 1954, Cobra International conçoit, fabrique et commercialise des articles en cuir. Elle est spécialisée dans la fabrication de bracelets de montres commercialisés sous la marque Cobra pour le moyen de gamme, et Jean Rousseau pour le haut de gamme. Cobra International dispose désormais d’un siège social conforme aux attentes de ses clients suisses. Et ses 80 collaborateurs bénéficient d’un cadre de travail favorisant les productions de très haute qualité.

→ THORAISE

À propos du tunnel fluvial...

Une table de lecture et un espace de pique-nique viennent d’être installés à proximité du tunnel fluvial. Ce “Tunnel Monsieur”, dit aussi “Percée de Thoraïse”, creusé après le bassin de retournement destiné aux bateaux et péniches, vient en outre d’être restauré par les Voies Navigables de France. L’ouvrage voûté en pierres de taille, long de 185 mètres, est désormais accessible aux promeneurs grâce à la pose d’une barrière entre le canal et le chemin piétonnier. Ces réalisations s’inscrivent dans une vaste opération initiée par le Syndicat du canton de Boussières.

Le contournement, enfin !

TORPES

LA NOUVELLE ROUTE DE LA CORVÉE ET SON ROND-POINT SONT OUVERTS DEPUIS LE MOIS DE DÉCEMBRE.



Ambitueuse réalisation que cette voie de contournement : elle a nécessité deux ans de travaux et cinq ans de réflexion à l’équipe de Denis Jacquin, maire de la commune. Voulu pour des raisons de sécurité (trafic de camions au cœur du village et absence de trottoirs), cette nouvelle

Une nouvelle voie pour plus de sécurité routière.

route de la Corvée pourvue d’un rond-point est ouverte à la circulation depuis début décembre. Elle sera prochainement classée départementale.

La rue de la Corvée s’inscrit dans un vaste projet qui bouleverse totalement le paysage communal : un lotissement de 19 parcelles est en cours d’achèvement tandis que la construction d’une boulangerie et de cinq habitats locatifs débutera en février. ■



Le prestige de l'horloger

MAMIROLLE

CHRISTIAN PRÊTRE HONORE AVEC BRIO LE SAVOIR-FAIRE DE SES ANCÊTRES : IL VIENT DE RESTAURER LA TOUR

Dans la famille Prêtre, Christian représente la septième génération d'horloger d'édifices. Ses ancêtres étaient installés en 1780 à Rosureux, dans la vallée du Dessoubre. L'horlogerie d'édifices consiste en l'installation et la rénovation d'horloges de gros volume. Christian Prêtre exerce son art pour le compte de collectivités territoriales, de paroisses ou de personnes privées. Électrification des cloches, mise en place de systèmes de déclenchement de carillons, de sonneries automatiques d'Angélus, de messes... Il conçoit et fabrique lui-même ses horloges. Christian Prêtre effectue ces travaux campanaires, le plus souvent à l'aide de matériels d'escalade, sur le front des églises, des bâtiments

municipaux, ou encore des châteaux...

► De Mamirolle à Pristina

Lors de leur retour de mission au Kosovo, en avril 2001, des militaires français consultent Christian Prêtre. Ils lui demandent un devis concernant la restauration de la Tour de l'horloge de Pristina, au Kosovo et ce, dans le cadre d'opérations civilo-militaires. L'horloger de Mamirolle effectue donc un premier voyage dans la capitale kosovare, en compagnie d'un monteur, afin d'expertiser le matériel existant. Après acceptation de son offre, il se rend une seconde fois au Kosovo pour finaliser la restauration. Le projet reçoit le soutien financier du Ministère de la Culture Kosovare, du REPFrance (autorité militaire) et

du Conseil régional de Franche-Comté. Inaugurée en novembre 2002, la Tour de l'horloge de Pristina permet aux habitants, de lire à nouveau l'heure, sur 4 cadrans de 2 mètres de diamètre. Pour information, l'horloge ne fonctionnait plus, avant même la guerre, faute d'entretien...



→ CHAUCENNE

L'eau traitée par ultraviolet

Chaucenne est l'une des rares communes de la Communauté d'Agglomération qui distribue son eau... Pour améliorer la qualité du service offert aux Chaucenois, la purification par adjonction d'eau de javel est abandonnée pour un système UV performant. De puissantes lampes UV désinfectent et stérilisent l'eau, amplifiant l'effet assainissant du soleil : tous les germes sont ainsi inactivés par les longueurs d'ondes UV de 200 à 315 nanomètres. La fin des travaux (installation des équipements et d'une téléalarme au château d'eau, réfection de la salle de pompage) sera effectif fin mars.

La fontaine restaurée

CHAMPAGNEY

UNE RÉNOVATION RÉUSSIE À L'IDENTIQUE DE LA FONTAINE ORIGINELLE.

Jadis réservoir d'eau du village, la très particulière fontaine de Champagny a été totalement réhabilitée. Bien abîmée par les ans (sa construction datant de 1809), sa réfection a nécessité douze mois de travaux. L'édicule d'accès au réservoir a été reconstruit à l'identique du document ancien trouvé dans les archives communales. La blancheur crayeuse des pierres de taille, assemblées sans joints, crée le décor. La grosse roue, autrefois installée à l'entrée du réservoir, est désormais

bien visible à l'extérieur : elle voisine l'une des auges de la fontaine. Des scènes reconstituées grandeur nature (crèche, classe d'école...) animent l'ancien réservoir et sont mises en valeur par un subtil éclairage.

Claude Voidey fait tourner l'ancienne roue, désormais rénovée, de la fontaine.



Escale fluviale au printemps prochain

DELUZ

150 M DE QUAÏ D'ACOSTAGE ACCUEILLERONT PÉNICHES ET BATEAUX DE PLAISANCE DÈS LE PRINTEMPS 2003.

Le dossier du grand canal étant définitivement refermé, le projet de halte nautique va désormais prendre forme à Deluz. Cet hiver, Voies Navigables de France (VNF) entame un programme de travaux de réaménagement des rives du canal du Doubs. Dans un premier temps, 500 mètres de la rive droite seront réstructurés, suite à un remblaiement partiel, au niveau du canal. Les services de VNF procéderont à la plantation de plantes aquatiques, testées les années précédentes dans la même zone. Grâce à ce premier aménagement, une zone de

La rive droite du Doubs.

transition amortira les vagues provoquées par le passage des embarcations, et arrêtera ainsi l'érosion. Toujours sur la rive droite du Doubs, 150 mètres seront aménagés en quai d'accostage, pour accueillir les péniches et les bateaux de plaisance, dès le printemps prochain. La réalisation de cet espace préfigure le projet de développement fluvial porté par la CAGB.



Celui-ci concerne l'ensemble du linéaire du Doubs, de Deluz à Osselle. Une capitainerie et une halte multi modale sont prévues à

Besançon et une halte fluviale et technique à Deluz. Les études sont déjà très avancées et devraient être finalisées cette année. ■



→ NOVILLARS

Entre Nantes et Budapest...

Novillars est l'une des communes de l'agglomération concernées par le passage de la Vélouroute Nantes - Budapest. Après le lancement de l'enquête d'utilité publique, les travaux pourraient commencer en 2003. La Vélouroute européenne traversera le Doubs, d'Allenjoie, au Nord, jusqu'à Saint Vit, au Sud, soit 135 km d'itinéraire le long du Doubs et du canal Freycinet. L'itinéraire emprunte les anciens chemins de halage. Elles sont aménagées pour les cyclistes, les piétons et les rollers.

Du théâtre pour un orphelinat

BOUSSIÈRES

LES FONDS RÉCOLTÉS PAR ANTIDOTE ET C^{ie} SERVENT À FINANCER UN ORPHELINAT MAROCAIN.



Belle initiative que celle d'Antidote et C^{ie}, créée à Boussières en avril 2002. Deux objectifs sont nés avec l'association : diffuser la culture en milieu rural et investir les bénéfices

dans des projets humanitaires. Dès lors Yann Domenge, co-fondateur d'Antidote, monte la pièce *Drôle de genre bien humain*, jouée par treize comédiens amateurs. De juin à novembre, le succès

Succès total pour les treize comédiens amateurs d'Antidote et C^{ie}.

est total : 14 représentations, 2 000 spectateurs et 7 725 € de recettes.

Ces fonds permettent d'aider les 60 enfants de l'orphelinat de Taroudant au Maroc (aide alimentaire, création de sanitaires...). Pour l'envoi d'un convoi de 9 m³ en juin prochain, Antidote collecte des jouets pour les tout-petits... ■

Antidote et C^{ie} :
03 81 61 30 70

→ CHATILLON-LE-DUC

Décryptez le paysage

Une table de lecture du paysage se dresse désormais au "belvédère de la vierge". Elle a été réalisée par les élèves de CE2 de l'école primaire de Chatillon-le-Duc, en partenariat avec la commune, la Maison de la nature de Brussey et la société Fixe Idée. Patrick Bouhelier, instituteur dans la commune, commente : "nous avons donc eu l'idée de créer une table de lecture de la vallée de l'Ognon. Les forêts, les cours d'eaux, et les habitations y sont représentés."



Un véritable outil de compréhension du paysage, en somme...

→ NOIRONTE

Ca bouge

à la Fromagerie Mulin

Propriété du groupe "les Fromageries du Centurion" basé dans le nord de la France, la fromagerie de Noironte emploie 35 salariés à la fabrication de l'Emmental, et du Gruyère, commercialisés sous sa propre marque "le Centurion" et sous des marques de distributeurs. En 2003, la station d'épuration de la fromagerie sera rénovée dans le but de transformer 50 millions de litres de lait. Les responsables de l'entreprise envisagent par ailleurs l'extension des bâtiments, afin de développer l'affinage du Gruyère, du Comté et de l'Emmental. Une unité de pré-emballage de l'Emmental devrait également voir le jour sur le site de Noironte. Une dizaine d'emplois seront créés à la fin de l'année.

Événement

La coupe de la ligue de handball

BESANÇON

Du 7 au 9 février.

Les meilleures équipes du 1^{er} niveau national masculin s'affrontent.

Un enjeu de taille pour les huit équipes réunies durant ces trois jours au Palais des sports : le vainqueur sera qualifié pour la

coupe d'Europe. Montpellier, 2^e du championnat de France de la saison 2001/2002, sera de la partie, tout comme Chambéry, l'US Créteil, Paris, Dunkerque, Toulouse, Ivry et Angers Noyant. Si jusqu'alors Montpellier jouait cavalier seul, Chambéry est revenu en force : la compétition, conjointement organisée par la Ligue de Franche-Comté et l'ESB Masculine, reste donc ouverte à

toutes les surprises... L'accueil de la Coupe de la ligue masculine, toute jeune épreuve née il y a deux saisons, est une première pour Besançon. La capitale comtoise n'en est pas cependant à son coup d'essai, en matière d'organisation d'épreuves de handball de très haut niveau : elle a accueilli, par deux fois, une poule et un groupe du championnat du monde de la discipline.

PRATIQUE

...✚ Les matchs les 7 et 8 février : à 14h, 16h, 18h et 20h.
Le 9 février : match à 14h et finale à 16h.

...✚ Les billets en ventes au secrétariat de la ligue, 19, rue Savary à Besançon, du 27 janvier au 6 février inclus.
(de 10h à 11 h 30 et de 15h à 16 h 30).

Au Palais des sports de Besançon, les 7, 8 et 9 février à partir de 10h.



les institutrices, les instituteurs et les parents d'élèves, un loto au profit de l'école du village.
Renseignements : Mairie au 03 81 81 45 71.

...✚ MARDI 4 FÉVRIER
Besançon. **Charlérie Couture en concert.**
Tél. : 03 81 87 81 97.
Opera-théâtre - 20h.

...✚ DU MARDI 4 AU SAMEDI 8 FÉVRIER.
Besançon. **"La dernière bande"**, d'après un texte de Samuel Beckett, sur une mise en scène de Denis Marleau. Tél. : 03 81 51 03 12.
Deux lieux de représentation :
Théâtre de l'Espace - Planoise. **Mardi 4 à 20 h 30, mercredi 5 à 19h (rencontre avec les artistes après le spectacle), jeudi 6 et vendredi 7 à 20 h 30, samedi 8 à 19h.**
Théâtre Bacchus, du **mardi 4 au jeudi 6 février à 20 h 30.**

...✚ VENDREDI 7 FÉVRIER
Besançon.
Jazz By Five. Concert. Jazz by Five improvise sur des standards des années 1950-60 d'us

à la plume de compositeurs qui ont pour nom Duke Ellington, Dizzy Gillespie, Cole Porter, Charles Mingus ou George Gershwin... Tél. : 03 81 81 00 21.

Micropolis - 20 h 30.

...✚ VENDREDI 7 FÉVRIER
Serres-les-Sapins. **Musique irlandaise.**
Soirée musicale avec le groupe *Water Please* organisée par l'association "la Clé". Fou de musiques irlandaises, ce groupe de Lons-le-Saunier, part des chants traditionnels qu'il réécrit et traduit afin que le public puisse les reprendre en chœur avec lui. Guitares, violons, flûtes, cornemuses et psaltérium de la tradition celtique accueillent la batterie, le djembé et la derbouka.

Centre Culturel Sportif et de Loisirs - 20 h 45.

...✚ SAMEDI 8 FÉVRIER
Chalezeule. **Cross départemental** organisé par les sapeurs pompiers.
Renseignements : Mairie au 03 81 61 04 63.

...✚ SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 FÉVRIER
Thise. **Bourse aux collectionneurs.**
Tél. : 03 81 61 07 33.
Salle des animations.

...✚ DIMANCHE 9 FÉVRIER
Novillars. **Loto "P'tits écoliers".**
Salle polyvalente - À partir de 14h.

...✚ MARDI 11 FÉVRIER
Beure. **Mardi gras pour les petits et les grands.**
Salle Henri Bertrand - 17 h 30 à 19h.



La dernière bande" mise en scène par Denis Marleau.

L'agenda

...✚ DU VENDREDI 31 JANVIER
AU DIMANCHE 2 FÉVRIER

Besançon. **Salon de la mariée.**

Ce salon marié fête, commerce et culture. Il aura pour thème cette année le Mexique. Venez y découvrir les défilés spectacles intitulés "*Alegria, una fantasia mexicana*". Un passeport bisontin sera offert aux futurs jeunes mariés par la ville de Besançon et l'Office du Tourisme. Tél. : 03 81 41 08 09.
Micropolis. Vendredi 31 de 14h à 22h - samedi 1^{er} de 10h à 22 h 30 - dimanche 2 de 10h à 20h.

...✚ SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER
Thise. **Loto paroissial.**
Renseignements : Mairie au 03 81 61 07 33.
Salle des animations

...✚ SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER
Montfaucon. **Loto des Ecoles.** L'association des familles organise, en collaboration avec

...✚MARDI 11 ET MERCREDI 12 FÉVRIER

Besançon. "Bitsos acoustiques".

Sur une musique qui donne envie de danser, on découvre de vrais textes où humour, finesse et énergie se mélangent dans un cocktail réussi. Tél. : 03 81 82 22 48.

Théâtre Bacchus - 20h30.

...✚MARDI 11 ET MERCREDI 12 FÉVRIER

Besançon. "Les Fables à la Fontaine".



Spectacle de danse pour grands et petits, dès 6 ans. Tél. : 03 81 51 03 12.

Théâtre de l'Espace - mardi 11 à 20 h 30 et mercredi 12 à 19h.

...✚JEUDI 13 FÉVRIER

Pouilly-Français. Conférence "La colère chez l'enfant", animée par Anne-Marie Carpentier (formatrice en relations humaines). Tél. : 03 81 58 64 26.

Salle des fêtes.

...✚VENDREDI 14 FÉVRIER

Besançon. La jalousie (Danse - Théâtre).

Pièce de Sacha Guitry. Mise en scène : Bernard Murat. Avec Michel Piccoli, Anne Brochet et Stéphane Freiss. Tél. : 03 81 87 81 97.

Opéra-Théâtre - 20h.

...✚SAMEDI 15 FÉVRIER

Arguel-Pugey. Souper dansant avec la traditionnelle fondue géante d'Aimé. Soirée animée par l'orchestre Cotry.

Renseignements : Mairie au 03 81 57 27 94.

Foyer rural Arguel Pugey.

...✚DIMANCHE 16 FÉVRIER

Ecole-Valentin. Loto organisé par l'association sportive. Renseignements : Mairie au 03 81 53 70 56.

Salle Lumière - L'après-midi.

Événement

Tout sur les associations...

BESANÇON

Les 22 et 23 mars.

Le 11^{ème} Forum des associations se déroulera à Micropolis. 800 000 associations en France, 1 200 à Besançon : c'est dire l'importance de ce Forum, organisé par la Ville de Besançon et la Jeune Chambre Economique les 22 et 23 mars, où 10 000 visiteurs sont attendus. Un temps important de rencontres qui permet aux associations de nouer des liens entre elles et de se faire connaître du grand public. 2003 étant l'année européenne du handicap, une convention sera signée pour l'occasion entre l'Etat et la Ville de Besançon, tandis qu'un coup de projecteur mettra en avant les associations



œuvrant en faveur de toutes les infirmités. À côté des grosses structures telles que l'ADAPEI ou l'APF (Association des Paralysés de France), d'autres, plus petites mais tout aussi efficaces seront

également au rendez-vous, travaillant pour les étudiants malvoyants, les personnes dyslexiques, les enfants invalides ou encore les autistes. Quelques stands sont encore disponibles....

PRATIQUE

Renseignements et inscriptions au Centre 1901 - 35, rue du polygone - tél. : 03 81 87 80 82.

...✚SAMEDI 22 (OU DIMANCHE 23) FÉVRIER

Chalezeule. Loto organisé par le foot.

Renseignements : Mairie au 03 81 61 04 63.

Salle des fêtes.

...✚DIMANCHE 23 FÉVRIER

Besançon. Foire aux disques et BD.

Tél. : 04 78 05 09 71.

Micropolis - de 10h à 18h.

...✚MARDI 4 ET MERCREDI 5 MARS

Besançon. "Comme il vous plaira"

de William Shakespeare.

Nouveau théâtre de Besançon - mardi 4

à 20 h 30 - mercredi 5 à 19h.

...✚DU MARDI 4 AU JEUDI 6 MARS

Besançon. "Le nid". Danse ; création 2003

de la compagnie bisontine Pernette.

Tél. : 03 81 51 03 12.

Théâtre de l'Espace - mardi 4 à 20 h 30 -

mercredi 5 à 19h (rencontre avec l'artiste

après la représentation) - jeudi 6 à 20 h 30.

...✚VENDREDI 7 MARS

Serres-les-Sapins. Cinéma Passion.

Isabelle Bonnet et François Royet, réalisateurs présenteront leurs documentaires : "Le bleu au cœur" (17mn - court métrage tourné dans le Haut Doubs) - "Au nom du père, de la mère et des sœurs" (film de 21 mn roman mettant en scène une famille de Serres-les-Sapins) - Huile sur toile" (7 mn) - Crayon, terre, savon et rouille sur ton de journal" (11 mn) - Courbet le Magnifique" (12 mn).

Centre Culturel Sportif et de Loisirs - rue de la Gare (vers la ZA) - 20 h 45.

...✚VENDREDI 7, SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MARS

Besançon. Carnaval. Vous pourrez profiter des animations en ville, faire vos achats au "Festivillage", place de la Révolution. Celui-ci réunira 70 chalets proposant des produits régionaux. Pour finir cette grande fête, le défilé vous emportera le dimanche 9 mars dans les rues du centre-ville, avec la participation des associations de la Communauté d'Agglomération. Tél. : 03 81 53 58 00.

...☞SAMEDI 8 MARS

École-Valentin. Soirée Franc-Comtoise organisée par le réseau d'échange du canton d'Audeux. Renseignements : Mairie au 03 81 53 70 56.
Salle Lumière.

...☞MERCREDI 12 MARS

Besançon/Belfort/Montbéliard/Vesoul/Lons-le-Saunier. Journée portes ouvertes à l'université. Elle permet aux lycéens de toute la région de découvrir les différentes formations possibles à l'université de Franche-Comté.
Dans toutes les implantations de l'université de Franche-Comté - 9h à 17h.

...☞DU MERCREDI 12 AU SAMEDI 15 MARS

Besançon. Holiday on ice Hollywood. Tél. : 03 81 81 11 11.
Palais des sports. Mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 à 20 h 30 - samedi 15 à 14h / 17 h 30 / 21h.

...☞JEUDI 13 ET VENDREDI 14 MARS

Besançon. "Je crois ?" (théâtre) de Emmanuel Bourdieu. Tél. : 03 81 88 55 11.
Nouveau théâtre - Jeudi 13 à 19h - vendredi 14 à 20 h 30

...☞VENDREDI 14 MARS

Besançon. Concert Prokofiev. Hasan Bakallî (violin), Lucia Donnini-Carré et Igor Blagodatov (piano). Ce concert est donné en hommage au cinquantième anniversaire de la mort de Sergheï Prokofiev (1891-1953). Tél. : 03 81 82 22 48.
Théâtre Bacchus - 20 h 30.

...☞SAMEDI 15 MARS

Besançon. King Arthur (Opéra) de Henry Purcell. Textes de John Dryden. Version de concert. Tél. : 03 81 87 81 97.
Opéra-Théâtre - 20h.

...☞SAMEDI 15 MARS

Montferrand Le Château. Loto organisé par le comité des fêtes.
Salle des fêtes - A partir de 20h.

...☞DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 MARS

Besançon. 9^e festival d'improvisation. Salle Jenny d'Héricourt. Tél. : 03 8156 53 31.
Campus de la Bouloie.

...☞DU MARDI 18 AU JEUDI 20 MARS

Besançon. "Hoi". Un nouveau cirque, mêlant danse, acrobatie, théâtre et musique d'aujourd'hui. Tél. : 03 81 51 03 12.
Théâtre de l'Espace - mardi 18 à 20 h 30 - mercredi 19 à 19h - jeudi 20 à 20 h 30.

...☞JEUDI 20 MARS

Besançon. Maurice André. Accompagné de l'orchestre de chambre Antonio Vivaldi. Tél. : 03 81 81 11 11.
Église Sainte-Madeleine - 20h30.

...☞VENDREDI 21 MARS

Châtillon-le-Duc. Concert de musique classique, par les élèves du conservatoire de Besançon. Renseignements : Mairie au 03 81 58 86 55.
À l'église du village.

...☞DU VENDREDI 21 AU LUNDI 24 MARS

Lavernay. Bourse au matériel de puériculture, organisée par le Relais Familiales Assistantes Maternelles du canton d'Audeux. Dépôt du matériel le 21 de 17h à 20h. Reprise des invendus le 24 de 17h à 20h. Tél. : 03 81 58 64 26.
Salle polyvalente - Vente au public le 22 de 9h à 18h.

...☞SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 MARS

Besançon. Forum des associations (Lire encadré).

...☞MARDI 25 MARS

Besançon. Musique de chambre par François-René Duchâble. Liszt, Berlioz, Verdi... Tél. : 03 81 87 81 97.
Opéra-Théâtre. -20h.

...☞MARDI 25 À VENDREDI 28 MARS

Besançon. "Fin de partie" de Samuel Beckett. Coproduction Théâtre du Pilier/Compagnie BACCHUS. Mise en scène : Jean Pétrement.
Théâtre Bacchus - 20 h 30.

...☞JEUDI 27 MARS

Besançon. Carmen. Opéra comique en 4 actes de Georges Bizet. Livret : Meilhac et Halévy d'après une nouvelle de Mérimée. Direction: Valery Kristov. Mise en scène : Dmitri Bertman. Tél. : 03 81 87 81 97.
Opéra-Théâtre - 20h.

...☞VENDREDI 28 MARS

Montferrand le Château. Conférence sur "l'adolescence". Avec l'intervention de Jean-Marc Figard, psychologue-psychothérapeute. Les thèmes abordés : "Comment préparer la crise d'adolescence ? Comment aider les enfants à la vivre ? Aider à la communication ados/familles", seront suivis d'un débat. Tél. : 03 81 56 57 93.

...☞VENDREDI 28 MARS

Besançon. "Drôle de manoir" avec Henri Guybet. Tél. : 03 81 81 11 11.
Kursaal - 20h30.

...☞VENDREDI 28 À DIMANCHE 30 MARS

Besançon. Salon auto-moto - 2 roues. 60 exposants. 15000 visiteurs. 14 000 m² d'exposition Salon biennal. Véhicules neufs toutes gammes. Autos & motos : particuliers, utilitaires, 4 roues motrices... Tél. : 03 81 41 08 09.
Micropolis.

...☞DIMANCHE 6 AVRIL

Besançon. "Concert pour Nicolas et les autres". Concert avec l'harmonie du Conservatoire organisé par le Club Rotary Utinam en vue d'installer des liaisons Internet pour les personnes hospitalisées en chambres stériles.
Kursaal - 18 h 30.

ENVOYEZ-NOUS VOS ANNONCES

Vous souhaitez annoncer une manifestation prévue pour le premier trimestre de l'année prochaine dans votre commune (spectacle, culture, brocante, fête foraine, débat...)? Il vous suffit de nous envoyer le texte de votre annonce à : Journal "Grand Besançon", CAGB - 4, rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon. Ou de le faxer au 03 81 82 29 60. Délais limite pour la parution : fin février 2003. La publication de ces annonces est gratuite et la rédaction se réserve le choix des textes publiés.

